

# Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE CPC N°8 21 et 22 octobre 2023 - Toulouse

## Présents :

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Christian PRIVAT (VP Secteur développement), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projet).

### Comité 12 :

Frédéric JAUGEY (Membre).

### Comité 31 :

Jérémy GRESSIER (Trésorier).

### Comité 34 :

Alain GILLE (Président).

### Comité 46 :

Didier CHAUBET (Président).

### Comité 48 :

Eric ITIE (Président).

### Comité 66 :

Florent CHAYET (Président).

### Comité 81 :

Elodie MOREAU (Présidente).



*De droite à gauche : Frédéric JAUGEY, Didier CHAUBET, Florent CHAYET, Christian PRIVAT, Elodie MOREAU, François DURIER, Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT, Eric ITIE, Jérémy GRESSIER, Alain GILLE.*

Excusés : Comité 09, Comité 11, Comité 30, Comité 32/65, Comité 82.

## 1 - Informations générales :

### 1- Point sur la situation de la fédération.

En septembre, une assemblée générale de la Fédération, convoquée par un tiers des représentants des ligues demandait la révocation du conseil exécutif de la Fédération.

Le 14 septembre, une assemblée générale a été organisée en visio, le conseil exécutif de la FFBaD n'a pas été révoqué à 1 délégué près (5 voix).

La Fédération s'est engagée à changer 6 personnes de leur conseil exécutif (6 démissions de l'équipe actuelle).

Nous revenons sur les discussions autour de la proposition de la Fédération d'augmenter le timbre licence de 5€ depuis l'AG de mai. La Ligue reconnaît la nécessité d'augmenter le timbre mais n'a pas apprécié la présentation de cette augmentation. La Fédération a créé de nombreux emplois depuis la nouvelle équipe sans s'assurer auparavant des ressources financières suffisantes pour rémunérer les salariés. Enfin, l'augmentation du coût de la vie a une grande incidence sur les finances de la FFBaD, surtout concernant le Haut-Niveau (déplacements, hébergements, restauration).

La Ligue reconnaît que le projet fédéral sur la performance sociale a un grand impact dans une vision parisienne (instances sportives, ministères des sports, ANS, etc ...) mais que les actions et projets portés fonctionnement moins dans les territoires.

## 2- Mouvement salarial.

Xavier DEMANZE a quitté son poste pendant l'été, il n'a pas encore été remplacé sur les secteurs formation et équipement. Pour cette saison, la transition sur la formation d'encadrants est assurée par François D. et par Roxane V. pour les formations d'officiels techniques.

La partie équipement est pour l'instant en stand-by, seul le suivi de recensement des équipements sera continué.

Nous sommes toujours à la recherche d'un responsable de formation avec un poste complété par des actions de développement.

Tristan AURAND qui a terminé sa formation avec CAMPUS 2023 sera embauché à partir de novembre 2023 (CDD de 9 mois) pour des missions de Sport pour Tous, du corpo et d'aide à la compétition.

La fédération a octroyé à la ligue les 5000€ d'aide restant sur le PEF (Plan Emploi Fédéral).

## 3- Informations diverses

- La Ligue n'a pas encore décidé de l'accompagnement qu'elle ferait sur la nouvelle compétition jeune : qualification aux championnats de France. Le sujet est encore en discussion en commission.
  - Les présidents débattent sur le sujet des classes sportives dans la région (A vérifier : quelles sont les démarches pour avoir une classe sportive). Il est fait mention du centre Omnisports de Lozère : pôle football, pôle omnisports (tennis, tennis de table, trail et VTT).
  - Christophe rappelle que les 25-26 novembre, le club de Castelnaudary organise un tournoi en hommage à José TEXEIRA décédé cette année. Christophe s'y rendra.
  - Nous rappelons que la Ligue se lance dans des actions sport santé et notamment porte l'organisation de visio de sensibilisation en partenariat avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile. Les dates seront communiquées ultérieurement.
- Il est soulevé un point en lien avec la Fédération : toute personne entrant en formation devrait être sujette au contrôle de l'honorabilité.

## 2- Formations d'encadrants et d'Officiels Techniques

La Fédération a effectué une refonte des diplômes fédéraux liés à l'animation. François présente les différences entre les anciennes formations et celles entrant en vigueur à partir de cette saison.

A ce jour, le comité Haute-Garonne, en lien avec la Ligue, organisera le pack formation MODEF + EB1 de janvier à juin 2024.

La Ligue est également en négociation avec le comité des P-O pour l'organisation de cette même formation sur le côté est de la région.

En 2024-2025, les comités pourront organiser des modules de certaines formations. Il faudra entrer en contact avec la ligue fin 2023-2024 pour s'organiser.

Les comités demandent à ce que les dates du GEO 1 soient communiquées. Il est envisagé de les mettre sur le calendrier régional.

### 3- Nouveau format de rencontre pour les clubs/joueurs non compétiteurs

Présentation d'un nouveau format de rencontre à mettre en place dans un bassin de pratique (2/3 clubs maximum, proches géographiquement).

L'idée est de proposer des rencontres pour une population non concernée par les actions départementales ou régionales jusqu'à présent.

A terme, l'objectif est de fidéliser les joueurs non compétiteurs au sein du comité.

La présentation est disponible [ici](#).

### 4- Subventions publiques par département

Présentation d'un document récapitulatif des aides/subventions qu'un comité peut demander au niveau régional ou départemental. Document non exhaustif à mettre à jour avec les dernières informations de chaque département.

Informations générales et régionales à retrouver [ici](#)

Informations par département : [Ariège](#) – [Aude](#) – [Aveyron](#) – [Gard](#) – [Haute-Garonne](#) – [Gers/Hautes-Pyrénées](#) – [Hérault](#) – [Lot](#) – [Lozère](#) – [Pyrénées Orientales](#) – [Tarn](#) – [Tarn-et-Garonne](#)

### 5- Dialogue de Gestion

Un point est fait sur les conventions (objectifs définis, signature).

La ligue a établi le fonctionnement du reversement de l'aide financière :

- Pré requis : la convention doit être signée, les objectifs complétés par les comités et validés par la ligue, le bilan d'action doit être fourni ainsi que le bilan financier.
- La ligue gardera 20% de la somme versée par la FFbAD pour les actions qu'elle met en place.
- Sur le montant restant, 500€ seront attribués par axe choisi par les comités.
- La somme restante sera répartie en fonction de la qualité des dossiers et des actions réalisées.

Pour rappel, 7 comités se sont engagés (8 depuis), pour un total de 19 axes.

Certains comités relèvent parfois la difficulté de la demande de subvention du dialogue de gestion qui s'établit sur l'année civile et non l'année sportive alors que la grande majorité des comités fonctionnent financièrement en année sportive.

### 6- Etat des lieux et suivi des (nouveaux) clubs

Point d'étape sur la priorisation régionale : la création de club et l'augmentation du nombre de licenciés par l'accès aux équipements : quatre comités se sont engagés dans la création de club au travers de la convention. Deux autres comités se sont engagés dans la création de clubs au travers du dialogue de gestion.

La région compte cinq nouveaux clubs (+ 1 ou 2 en cours pour novembre) et seulement une désaffiliation d'un nouveau club créé la saison dernière.

Comment faire un (bon) suivi des clubs et des nouveaux clubs ? Présentation de deux documents utilisés par un département en Auvergne Rhône Alpes, à adapter en fonction des départements (voir document déjà diffusé par mail).

## Questions diverses :

- *Comment sont déterminés le tarif des formations ?*

Remarque comité 31 : Les formations sont organisées à perte par les comités. Le coût du pack est fixé par la Ligue mais les formateurs sont rémunérés par les comités. Le coût des formations ne couvrent pas les dépenses supportées par le comité.

La Ligue avait la volonté d'homogénéiser les tarifs dans la région. La Ligue Occitanie est dans une moyenne nationale avec un weekend à 120€. Dans les autres ligues, les tarifs vont de 110€ à 150€ / weekend.

- *Pourquoi la Ligue impose l'inscription au CiRJ par les comités (cela pose des problèmes pour certains comités qui ont trop de clubs ou d'autres dont les joueurs ne font pas la différence entre « inscription par le comité » et « inscription par le comité et prise en charge comité » ?*

La Ligue souhaite laisser la possibilité aux comités de contrôler leurs inscriptions pour plusieurs raisons :

- Possibilité pour le comité de mettre en place une politique d'aide financière pour ses inscrits.
- Possibilité pour le comité de mettre en place une stratégie pour les inscriptions (limiter le nombre par catégorie, créer des paires, refuser des joueurs, etc...).
- Tâches administratives et comptable limitées pour la Ligue.

Reste au comité de bien dissocier l'inscription par le comité de la prise en charge par le comité (sportive et financière). Le comité peut refaire une communication auprès de ses clubs.

- *Pourrait-il y avoir des prérequis pour la participation des poussins au CiRJ ?*

Etant donné que l'inscription se fait par le comité, celui-ci peut décider de ne pas inscrire des poussins s'il estime qu'ils ne sont pas « prêts ». La commission jeunes est en réflexion cette saison sur la possibilité de mettre en place des « brassages poussins régionaux » ouvert à tous les poussins de la région. Cela pourrait s'organiser en bassin de pratique.

- *Il est demandé une « meilleure » gestion du calendrier des compétitions.*

La CLOT doit se pencher sur le sujet depuis plusieurs saisons. Cela sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

- *Nouvelles dispositions pour le contrôle de l'honorabilité. Quid des clubs non affiliés ? :*

Les clubs affiliés à une fédération sont obligés de mettre en place les dispositifs préconisés par chaque fédération. Les clubs non affiliés sont soumis aux mêmes obligations qu'une structure fédérale, a minima un contrôle sur les dirigeants responsables. Mais personne n'impose de dispositif pour les clubs non affiliés, et le contrôle n'existe pas.

Il s'agit d'un argument supplémentaire auprès des mairies qui acceptent les clubs non affiliés par rapport à un club affilié : cela signifie qu'elles acceptent aussi que l'on ne contrôle pas l'honorabilité des dirigeants du club et des encadrants des mineurs (lorsqu'il y en a).

## Activité :

Samedi en fin de journée : organisation d'une initiation au Golf avec un encadrant, puis animation sur le parcours 9 trous en petit groupe.



Jean-François



Jérémié



Fred



Elodie



Alain



Florent



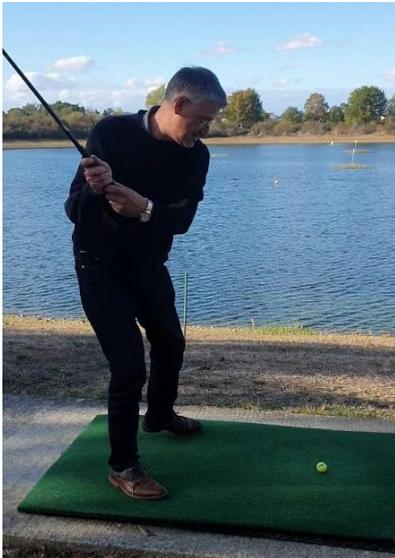
Eric



Didier



Christophe



François



Roxane

Roxane VENUTI